

## CERTIFICAT

FENETRES ET PORTES-FENETRES PVC  
A LA FRANCAISE ET OSCILLO-BATTANTES

### REHAU S729

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification NF220-EP5 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification et le CSTB accordent respectivement à :

**La société**            **LEMAIRE**  
**351 RUE VICTOR HUGO**  
**FR-59260 LILLE HELLEMES**

**Usine de**             **FR-59260 LILLE HELLEMES**

le droit d'usage de la marque NF FENETRES PVC et de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et ACOTHERM pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF, les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED, le règlement ACOTHERM et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 2748-228-69 du 16 décembre 2005

Décision de reconduction n° 4469-228-69 du 21 juin 2012

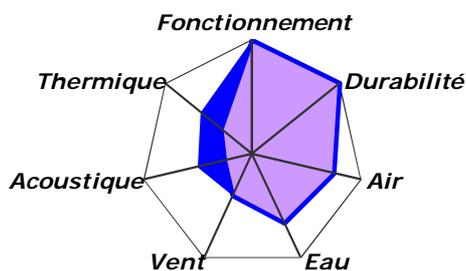
Cette décision annule et remplace la décision n° 2948-228-69 du 3 septembre 2007

*Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.*

Sa validité doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.cstb.fr/listes/NF220.pdf>

### CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES



Conformité à l'Avis Technique / DTA :

- Rehaud, S 729

Classement A\*E\*V\* certifié :

- A\*3 E\*6B V\*A2

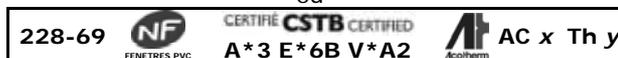
■ Performances minimales  
■ Performances maximales pouvant être atteintes

**Selon Règlement ACOTHERM du 14/09/11**

Les menuiseries bénéficiant du présent certificat doivent comporter sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon les modèles ci-dessous :



ou



x et y selon tableaux ACOTHERM

Les menuiseries certifiées doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

Ce certificat comporte 4 pages.

Correspondants (CSTB) :

Laurent DOFFIN  
Aymeric BABIN

Tél. : 01 64 68 84 58

Fax : 01 64 68 85 36

E-mail : [certif.fenetres@cstb.fr](mailto:certif.fenetres@cstb.fr)

Pour le CSTB  
Pour le Directeur Technique  
  
Yannick LEMOIGNE

## **FABRICATIONS CERTIFIEES**

Cette fiche précise les modèles de menuiseries certifiées et leurs classements. Seules les menuiseries conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CERTIFIE CSTB CERTIFIED, NF et ACOTHERM ainsi que les classements attribués.

**Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 228 - 69**

### **1. MARQUE CERTIFIE CSTB CERTIFIED**

- **PROFILES**

Conformes à ceux définis dans l'Avis Technique ou DTA :

- Rehau, S 729.

- **VITRAGES ISOLANTS CERTIFIES**

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1200 Pa.

- **QUINCAILLERIE**

- Crémones: SIEGENIA-AUBI,
- Organes de rotation : SIEGENIA-AUBI (ferrage symétrique).

- **RENFORTS**

Selon les dispositions prévues par le gammiste.

## 2. MARQUE NF

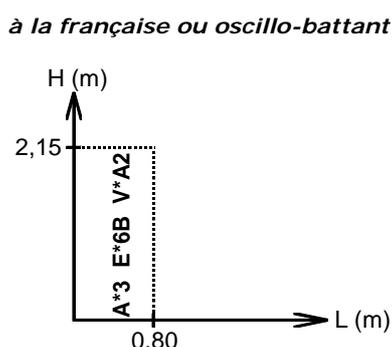
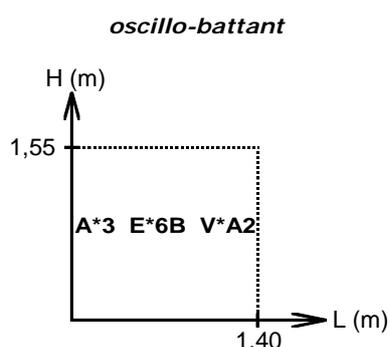
Les menuiseries sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifiés et dans des situations pour lesquelles la **méthode A** de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la **classe 3** pour l'essai de résistance au vent ne sont pas requises.

Les caractéristiques sont certifiées pour des menuiseries de dimensions :

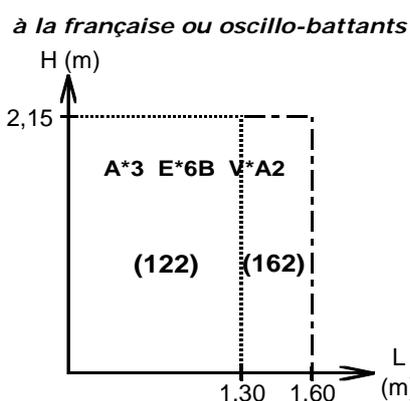
- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

### DIMENSIONS MAXIMALES DES MENUISERIES CERTIFIEES POUR UN CLASSEMENT A\*3 E\*6B V\*A2

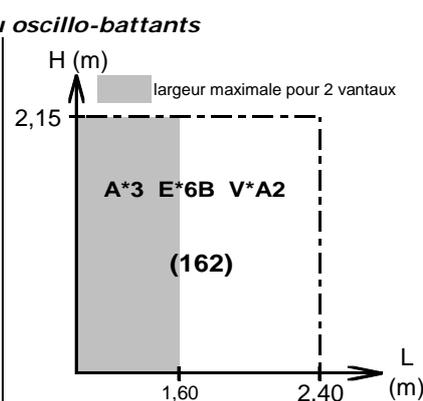
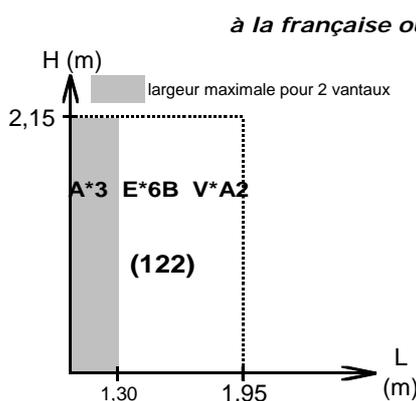
#### à 1 vantail



#### à 2 vantaux



#### à 3 vantaux



Les valeurs entre parenthèses correspondent à la largeur minimale du battement

### 3. MARQUE ACOTHERM

Le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique ne vaut que pour les menuiseries équipées en usine conformément aux rapports d'essais acoustiques.

Le niveau certifié de la performance d'affaiblissement acoustique est sans valeur pour les menuiseries auxquelles un dispositif traversant est incorporé après leur sortie d'usine hormis le cas des éléments déjà certifiés.

La hauteur limite entre une fenêtre (F) et une porte-fenêtre (PF) est fixée à 1,85 m.

Les caractéristiques ACOTHERM sont valables uniquement pour les menuiseries certifiées au paragraphe précédent et décrites ci-dessous.

#### 3.1 Vitrages isolants clairs

Type de menuiserie	Composition du vitrage		Classements ACOTHERM		
			<u>SANS ENTREE D'AIR</u>		
			AC ( $R_{A,tr}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )	
Renforcement selon gammiste	Renforcement total				
Fenêtre et porte-fenêtre : - à la française - oscillo-battante	4/16/4	air	<b>1</b> (28)	F : <b>6</b> (2,4) PF : <b>6</b> (2,5)	<b>6</b> (2,6)
	10/10/4	air	<b>2</b> (33)	<b>6</b> (2,6)	---

#### 3.2 Vitrages peu émissifs

Type de menuiserie	Composition du vitrage			Classements ACOTHERM		
				<u>SANS ENTREE D'AIR</u>		
				AC ( $R_{A,tr}$ en dB)	Th ( $U_w$ en $W/(m^2.K)$ )	
Renforcement selon gammiste	Renforcement total					
Fenêtre et porte-fenêtre : - à la française - oscillo-battante	4/16/4	air	Planitherm Futur N (S.G.G.)	<b>1</b> (28)	<b>9</b> (1,7)	F : <b>8</b> (1,9) PF : <b>9</b> (1,8)
		argon			<b>10</b> (1,6)	<b>9</b> (1,7)
	10/10/4	air		<b>2</b> (33)	F : <b>8</b> (1,9) PF : <b>8</b> (2,0)	<b>7</b> (2,1)
		argon			F : <b>9</b> (1,7) PF : <b>9</b> (1,8)	<b>8</b> (1,9)